



RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL

concernant la désignation de la place publique dite "Bournot-Andrié" du nom de James Guillaume

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Historique

Le 25 novembre 2004, M. Michel Zurbuchen et consorts (LIB-PPN/RAD) déposait la motion : « *Une place publique au Locle, accueillant les forains et les cirques, qui ne porte pas de nom !* ». La motion mettait en avant le fait qu'une place/parc que l'on appelle "Bournot¹ ou Andrié²" n'a pas de véritable nom. Tout au plus, celle-ci porte le nom des rues adjacentes précitées.

Le traitement de cette motion au Conseil général avait néanmoins donné lieu à de nombreux débats. En effet, la motion proposait de nommer cette place "Grock" en l'honneur du célèbre clown, ce qui avait soulevé un certain nombre de passions et controverses. Celle-ci permettait néanmoins d'aller de l'avant pour tenter d'officialiser un nom pour cette place. Au final, la motion fut acceptée.

Après examen de nombreuses appellations et des discussions longues, mais néanmoins constructives, la Commission de désignation des rues a arrêté, dans sa séance du 28 septembre dernier, une dénomination. Elle propose donc la place dite "Bournot-Andrié" du nom du philosophe et écrivain "James Guillaume".

Il convient aujourd'hui de concrétiser le choix qui a été fait, en accord avec la majorité des membres de ladite Commission.

Le présent rapport vous propose donc de désigner la place entre les rues Bournot et Andrié du nom de "James Guillaume" et de classer la motion susmentionnée.

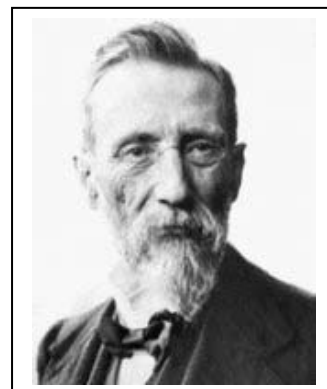
¹ L'ingénieur François-Louis-Vénuste Joly-Bournot, né en 1795, fut l'un des précurseurs au début du XIX^{ème} siècle des constructions en pilotis, fort répandues dans notre centre-ville.

² Le pasteur Jean-François-Daniel Andrié (1792-1866) s'intéressa tôt à la problématique de l'éducation et fut l'initiateur du premier collège du Locle inauguré en 1845.

James Guillaume

Né le 16 février 1844 à Londres, James Guillaume est le fils d'un républicain neuchâtelois qui dirigeait, dans la capitale anglaise la succursale d'une petite fabrique horlogère de Fleurier. Cette entreprise familiale succombe à la crise de 1848. A la suite de cela, le père, George est rentré au pays après la proclamation de la République à Neuchâtel où il a été successivement juge, préfet du Val-de-Travers, puis, dès 1853, conseiller d'Etat, charge à laquelle il a été constamment réélu durant trente-cinq ans.

James Guillaume entre au collège latin à neuf ans et demi, puis à l'académie à seize ans, de 1860 à 1862.



*James Guillaume
(1844-1916)*

Il est un élève indiscipliné, souvent en conflit avec l'autorité scolaire d'obédience royaliste et religieuse. Si ses notes sont faibles au cours de l'année à cause de cette opposition, il termine constamment premier aux examens. Il n'écoute pas ses professeurs et se forge lui-même sa connaissance en dehors du milieu scolaire. Ayant lu l'intégralité de la bibliothèque de son père, il commence par se passionner pour l'histoire, principalement l'antiquité et la Révolution française, mais également pour la philosophie, particulièrement pour Spinoza, la poésie (Homère, Shakespeare, Goethe, Byron) et de grands écrivains français (Rabelais, Molière et Voltaire). Il se passionne également pour les sciences naturelles, l'astronomie, la géologie, l'entomologie, la poésie et la musique. Il écrit d'ailleurs des milliers de vers, rédige des drames, des romans et entreprend un opéra et un oratorio. La politique l'intéresse également dans cette époque de lutte entre républicains et royalistes neuchâtelois où ses héros étaient les montagnards de la révolution française: Marat (Neuchâtelois lui aussi), Robespierre et Saint-Just.

En septembre 1862, James Guillaume se rend à Zurich pour étudier la philosophie. Il y rencontre Hermann Köchly, professeur de philosophie, et Friedrich Theodor Vischer, historien de la littérature, qui ont été les seuls des enseignants qui ont eu un impact significatif sur James Guillaume. Il se familiarise avec les philosophes et poètes allemands, mais aussi les lettres grecques. Il traduit *Les Gens de Seldwyla* de Gottfried Keller qui a paru en 1864, et a été ainsi le premier à traduire cet auteur en français.

Au printemps 1864, Guillaume retourne à Neuchâtel et passe un examen de professorat des écoles industrielles. Il reçoit un poste au Collège du Locle. A ce moment, il n'est pas encore socialiste mais le fait de vivre au milieu du peuple ouvrier changera sa conception de la réalité. Il avait la passion du vrai, maintenant il a en lui celle du juste. Il veut maintenant consacrer sa vie à l'instruction de personnes dépourvues de formation. Dans ce but, il organise des cours du soir pour les apprentis.

En 1865, une section de l'Internationale est établie à La Chaux-de-Fonds. Une année plus tard, James Guillaume fonde la section du Locle et se rend au congrès de Genève. En 1867, au congrès de l'Internationale, il modifie sa pensée. Il prend alors contact avec des révolutionnaires de toute l'Europe. C'est ainsi qu'en 1869, il fait la connaissance de Bakounine³, qu'il invite régulièrement au Locle.

Durant la période 1868 à 1870, James Guillaume fut l'éditeur du journal *Le Progrès*, premier journal anarchiste de Suisse, sous le sous-titre "*organe des démocrates loclois*".



« Le progrès » est considéré comme le premier journal anarchiste de Suisse.

En 1869, en conflit avec les autorités pédagogiques à cause de son activité révolutionnaire, James Guillaume doit renoncer à son poste de professeur au Locle. Guillaume se consacre alors pleinement à l'Internationale. Il en crée une section au Locle et la représente au premier congrès de l'Association internationale des travailleurs (AIT)⁴ à Genève en 1866.

C'est ainsi que James Guillaume et les horlogers ensemble produisent les idées qu'une génération nouvelle devait retrouver et rebaptiser sous le nom de syndicalisme révolutionnaire.

Toutefois, Bakounine, entré à l'AIT en 1868, entre rapidement en conflit avec Marx sur les questions relatives à la stratégie de prise de pouvoir. En 1870, la première scission entre internationalistes socialistes et syndicalistes révolutionnaires se dessine. Marx attaque la Fédération jurassienne, représentant le mouvement révolutionnaire des ouvriers horlogers des Montagnes neuchâteloises et jurassiennes, à la conférence de Londres : Bakounine et Guillaume sont exclus de l'Internationale en 1872 au congrès de la Haye.

Responsable du Bulletin de la Fédération Jurassienne, James Guillaume installe la rédaction de celui-ci en 1873 au Locle. Elle y restera jusqu'en 1878.

³ Mikhaïl Aleksandrovitch Bakounine (1814-1876), théoricien et philosophe russe. Prenant part au printemps des peuples de 1848 et aux différents mouvements sociaux qui s'ensuivirent, il reste surtout comme l'un des principaux fondateurs du socialisme libertaire.

⁴ Nom de la première Internationale.

Par la suite, James Guillaume se consacre à l'écriture, notamment dans des journaux et revues anarchistes comme *La Vie Ouvrière* et *La Révolution Proletarienne*. Il est également l'auteur de *L'Internationale : Documents et souvenirs*, qui commente la position anarchiste au sein de l'Association internationale des travailleurs. Il est, enfin, en 1910, le traducteur en langue française de *l'Abrégé du Capital*, maintes fois réédité et ce jusqu'à ce jour (la dernière réédition remontant à 2008).

James Guillaume s'éteint le 20 novembre 1916. Il est inhumé au cimetière Montparnasse de Paris.

Considérations

Philosophe et journaliste neuchâtelois, James Guillaume représente tout un pan de l'histoire du mouvement social et ouvrier du XIX^{ème} siècle. Ses liens avec la Mère commune sont particulièrement importants. Professeur, éditeur et créateur de la première section de l'Internationale en Ville du Locle, le philosophe a pris part au mouvement des peuples au lendemain de la Révolution industrielle et de la difficulté des démocraties naissantes à absorber leurs propres contradictions.

Personne engagée, James Guillaume peut néanmoins toucher certaines sensibilités. Ce choix est toutefois à relativiser au vu de l'existence de nombreuses rues, telles que J.-F.-Houriet⁵, Georges-Favre⁶, James-Pellaton⁷ ou encore Frédéric-William Dubois⁸, et parcours retraçant l'histoire des représentants du monde entrepreneurial.

Au même titre que les Montagnes neuchâteloises et jurassiennes, la Ville du Locle fait figure de berceau de l'anarchisme. La dénomination de cette place s'inscrit donc dans la reconnaissance et la mise en valeur de notre patrimoine immatériel.

Conclusion

Après la démolition de plusieurs immeubles, la place adjacente des rues Bournot et Andrié ne s'était jamais vu octroyer un nom officiel. Le rapport qui vous est soumis souhaite donc combler ce vide en vous proposant de dénommer cette place "James Guillaume".

⁵ Jacques-Frédéric Houriet (1743-1830) est considéré comme le "*Père de la chronométrie suisse*".

⁶ Georges Favre (1843-1917), industriel, est le fondateur de Zenith.

⁷ James Pellaton (1873-1954) est notamment le réalisateur de la plus petite montre tourbillon jamais réalisée pour l'époque.

⁸ Frédéric-William Dubois (1811-1869), horloger fouriériste, est l'un des précurseurs du socialisme helvétique.

Etroitement lié à la Mère commune et aux Montagnes jurassiennes, le nom de James Guillaume reflète tout un pan de l'histoire du mouvement social et ouvrier du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Il est à noter que le Jura bernois, et notamment la commune de Saint-Imier, ont déjà rendu hommage à ces hommes qui ont fait l'histoire de notre région et qui ont participé aux mouvements ouvriers mondiaux de l'époque. Nous vous invitons donc à combler ce vide avec le nom de James Guillaume.

Enfin, compte tenu des éléments présentés dans ce rapport, nous vous proposons également de classer la motion du 25 novembre 2004, de M. Michel Zurbuchen et consorts (LIB-PPN/RAD).

En conséquence, au vu de ce qui précède et en accord avec la Commission de désignation des rues, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter le présent rapport et voter l'arrêté suivant :

Le Conseil général de la Commune du Locle,
Vu le rapport du Conseil communal, du 28 octobre 2010,
Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964,
Sur la proposition du Conseil communal,
a r r ê t e :

Article unique.- La place dite "Bournot-Andrié" est désignée sous le nom de "James Guillaume".

Le Locle, le 28 octobre 2010

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le secrétaire,

D. de la Reussille J.-P. Franchon

Annexe : 1 plan